

Révision du PLU - PADD - Concertation

Le Projet d'Aménagement et de développement Durables du PLU de la commune a été débattu et voté par le conseil municipal le 23 septembre 2022.

Ce document est consultable ci-dessous.

Vous trouverez également le bulletin d'information concernant le PADD.

Un cahier de concertation est ouvert en mairie, vous pouvez y déposer vos remarques et observations. Accès en mairie sur rendez-vous ou aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 17h30 (mercredi de 9h à 12h)



Documents

[PADD - 23 Septembre 2022](#)

[Bulletin - PADD - Concertation](#)